



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

COVER-CROPS AUTO-PORTES

STEINADLER C

Conforme au code du travail
Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso

RABEWERK



Déclaration de conformité pour la CEE

conforme à la directive de la CEE 89/392/CEE

Nous

RABEWERK GmbH+Co.

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit

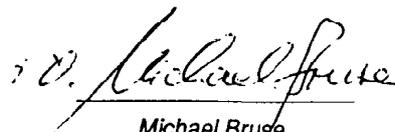
Cover crop auto-porteur STEINADLER

faisant l'objet de la déclaration est conforme aux prescriptions fondamentales en matière de sécurité et de santé stipulées dans la Directive de la CEE 89/392/CEE.

Pour mettre en pratique dans les règles de l'art les prescriptions en matière de sécurité et de santé stipulées dans les Directives de la CEE, il a été tenu compte de la norme EN 292 .

Bad Essen, 24.7.95

i.v. 
Stefan Reker
Directeur de bureau d'études

i.v. 
Michael Bruse,
Ingenieur S.A.V.

NOTICE D'INSTRUCTIONS

COVER-CROPS AUTO-PORTES

STEINADLER C

Il est indispensable de lire ce manuel très attentivement avant la mise en service du cover-crop, ainsi que la notice "Pour votre Sécurité".

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement l'appareil et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents.

Veillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veillez prendre en considération le "Signe d'Avertissement".

Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



Perte de droit à la garantie

Le cover-crop auto-porté a été construit pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de ventes, si les conditions d'applications de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie, en cas d'erreur d'utilisation, d'entretien ou de maintenance (respecter les instructions de la notice !), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est passée, lorsque des réparations, respectivement des modifications sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison conformément à nos conditions de livraison.

Modèle Nombre Ø des disques	Largeur de travail cm	Nombre de paliers	Largeur de transport env. cm	Profondeur maxi. env. cm	Poids env. kg			
					Cover-crop	Rotoculteur **	Rouleau à barres **	Rouleau spire **
STEINADLER C 36/660	390	16	295	25	3610	1135	874	1032
STEINADLER C 40/660	430	16	295	25	3720	1200	894	1074
STEINADLER C 44/660	470	16	295	25	3830	1340	914	1116

Ecartement entre disques 230 mm
Epaisseur des disques 6 mm

** inclus 2 supports et 16 masses d'alourdissement à 20 kg

Equipement standard

Trains de disques montés sur roulements. Montage des disques : crénelés à l'avant et lisses à l'arrière ou montage alterné ou autre... Ø 660 mm, décrotoirs et crabots d'entraînement des extensions repliables, réglage mécanique de l'angle de coupe, relevage hydraulique double effet pour le transport et le contrôle de profondeur, essieu avec 2 roues pneumatiques 12.5/80-18 (Ø 965 X 330), oeil d'attelage Ø 40 ou Ø 51 mm pour l'attelage au pignon du tracteur, disque effaceur Ø 510 mm, cales de freinage.

Equipement optionnel

Pneus larges 14.5/80-18 (Ø 1045 X 360), disques épaisseur 7 mm, réglage hydraulique de l'angle de coupe, une paire d'indicateurs d'angle d'ouverture, un dispositif d'attelage pour rouleau, 2 supports de masses à l'avant, masses d'alourdissement, 4 supports de dispositif d'éclairage, 4 plaques de signalisation 423 X 423 mm DIN 11030 à rayures rouges et blanches réfléchissantes, rotoculteur avec 2 supports de masses et 16 masses, rouleau à spire avec 2 supports de masses et 16 masses.

Le cover-crop peut être proposé en option avec un chariot de transport équipé d'un dispositif de freinage hydraulique.
Le tracteur doit être équipé d'un branchement conforme à la norme NF-U-16006.

Attelage

Le point d'attache du cover-crop au tracteur doit être situé au milieu du tracteur.

La bonne hauteur d'attelage du timon **D** peut être réglée à l'aide du système de relevage ; pour cela, rapprocher le tracteur au maximum, brancher les tuyaux hydrauliques et ouvrir le robinet **C**.

Après avoir fixé le piton d'attelage **D1**, il faut le verrouiller à l'aide de la vis et de la plaque de sécurité.

Au décrochage, laisser descendre le cover-crop et fermer le robinet **C**. Les extensions latérales repliables du cover-crop et du rotoculteur peuvent garder la même position que lors du transport.

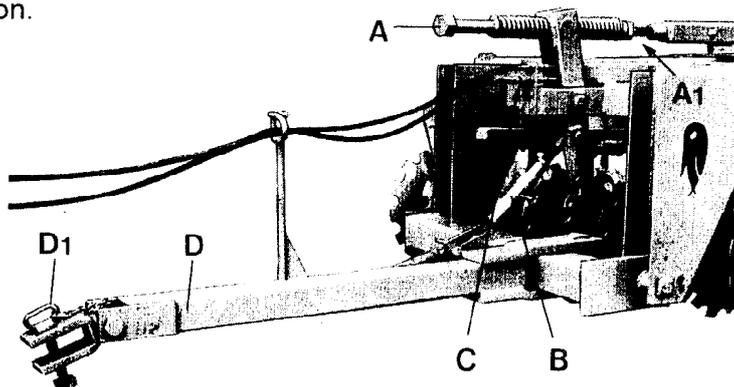
Aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'outil, lors de l'attelage ou le dételage.

Risque de coincement !

Contrôler le bon branchement des flexibles :

- position "Montée"..... → levée
- position "Descente" → descente

Avant l'utilisation de l'outil, contrôler que personne ne se trouve dans son champ d'action.



Transport

Relever entièrement les trains de disques et fermer le robinet **C**. Positionner le bâti horizontalement à l'aide de la manivelle **B** (en premier temps positionner la barre de liaison **A** de façon à ce qu'il reste (**A1**) environ 6 filets du filetage libre).

Rallonger la manivelle **B** - la hauteur du cover-crop augmente vers l'avant.

Pour les cover-crops repliables dont la largeur dépasse 3 mètres, il faut replier les extensions latérales, retirer l'axe en **F**, faire pivoter les extensions et les verrouiller.

Dans le cas où le cover-crop est équipé d'un rotoculteur, il faut replier les extensions et les verrouiller à l'aide des goupilles. Positionner le cover-crop au milieu derrière le tracteur à l'aide de la manivelle **G**.

Le transport des cover-crops non repliables d'une largeur supérieure à 3 mètres ne peut être effectué que conformément à la réglementation du Code de la Route.

Fixer la rampe d'éclairage (support de rampe en option).

Consignes de transport : voir page 9

Mise en route

Avant chaque utilisation, contrôler la conformité du tracteur et du cover-crop avec les consignes de sécurité pour le travail et le transport.



Il est interdit de se faire transporter ou de monter sur l'outil au travail ou de se trouver dans la zone dangereuse.

Avant de démarrer ou de manoeuvrer l'outil, contrôler que personne ne se trouve autour de l'outil.

Avant de quitter le tracteur, abaisser l'outil, couper le moteur et retirer la clé de contact.



Les travaux d'entretien et de réglage sont à effectuer, l'outil baissé.

Avant la mise en route et après de longs arrêts, contrôler le graissage suffisant de tous les paliers, le bon serrage des vis, l'étanchéité des circuits hydrauliques et la pression des pneus.

Réglage

Déplier les éléments des trains de disques qui ont été verrouillés lors du transport en libérant les pitons de maintien, puis les refixer en **F**.

Réglage de l'angle de coupe

Dans le cas d'un réglage mécanique, les trains de disques sont orientés manuellement et fixés au point **H** pour la rangée de disques avant et au point **J** pour la rangée de disques arrière.

Si le réglage de l'angle de coupe est hydraulique, on peut modifier l'ouverture des trains de disques pendant le travail.

Il est souvent préférable de travailler avec un angle de coupe plus important sur la rangée de disques arrière que sur la rangée de disques avant ; en équipement avec réglage de l'angle de coupe hydraulique, ceci peut être réalisé en modifiant le point de fixation d'un des vérins en **H1** ou **J1** (équipement standard-vérin fixé dans le 1^{er} trou le plus proche du bâti support de train de disques.)

Plus l'angle de coupe est ouvert (grand), c.à.d. plus les trains de disques sont inclinés, plus intensif sera le travail du cover-crop et par conséquent sa traction plus difficile.

Profondeur de travail - Report de charge

Afin de respecter la même profondeur de travail dans le cas de différents types de terres, la profondeur de travail est limitée en **K** et maintenue à l'aide des roues de transport.

Egaliser la profondeur du train de disques avant par rapport au train de disques arrière par l'intermédiaire de la manivelle **B** (report de charge). Préalablement positionner la barre de liaison **A** de façon à ce qu'il reste en (**A1**) environ 6 filets du filetage libre.

Rallonger la manivelle **B** - les disques arrière travaillent plus profond.

Au travail, vérifier que le cover-crop soit bien dans l'alignement du tracteur ; dans le cas où le cover-crop avance en biais et que le tracteur subit une déviation latérale (par ex. le châssis du cover-crop est dévié à l'arrière vers la droite, l'arrière du tracteur étant dans le même temps vers la gauche) ceci a plusieurs causes.

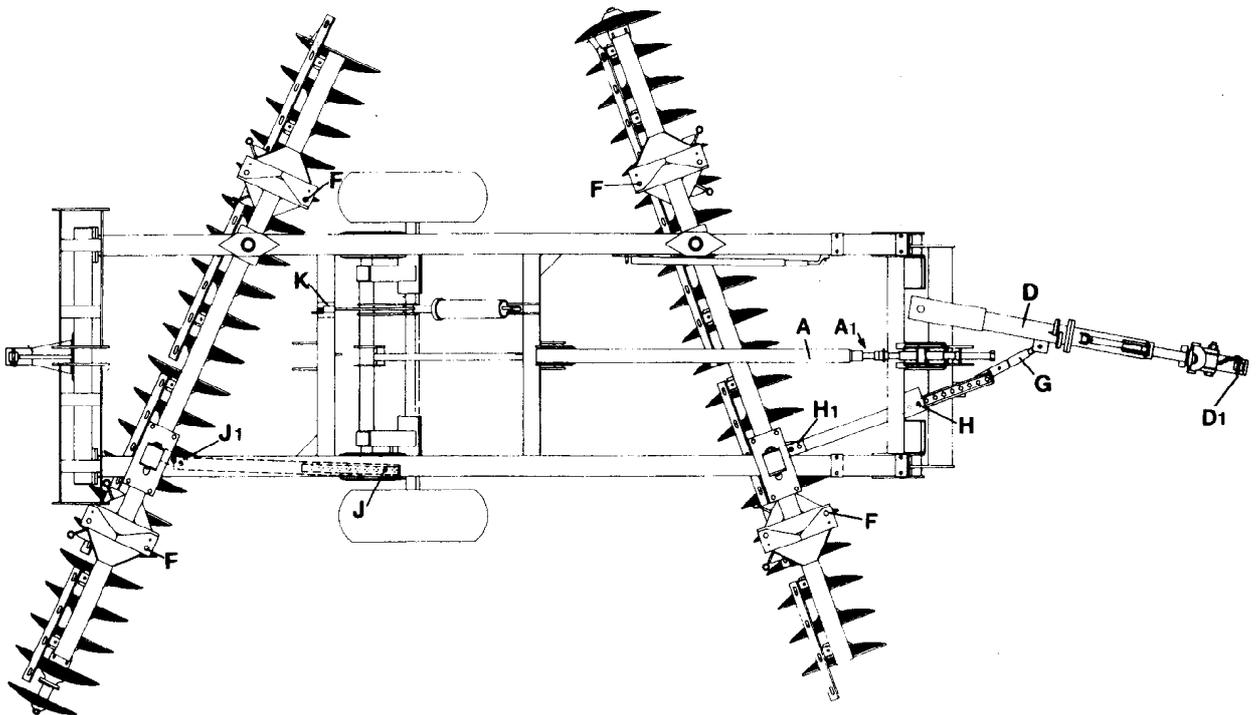
Procéder aux réglages suivants pour y remédier :

- a) réduire l'angle de coupe du train de disques arrière, c.à.d. diminuer l'inclinaison (dans le cas d'un réglage hydraulique, positionner un des vérins en **H1** ou **J1**) ou modifier le remplissage d'huile (voir page 4).
- b) réduire le report de charge sur le train de disques arrière -raccourcir la manivelle **B**.
- c) déporter le timon **D** vers la gauche (vu dans le sens d'avancement) à l'aide de la manivelle **G** (en réglage de base le point d'attache du timon doit être centré par rapport aux trains de disques).

Afin d'obtenir un bon travail, il est conseillé de prendre les virages avec le cover-crop vers la gauche.

Les virages serrés sont plus faciles à réaliser en relevant légèrement le cover-crop.

Dans le cas de virages à droite, il est impératif de relever le cover-crop.



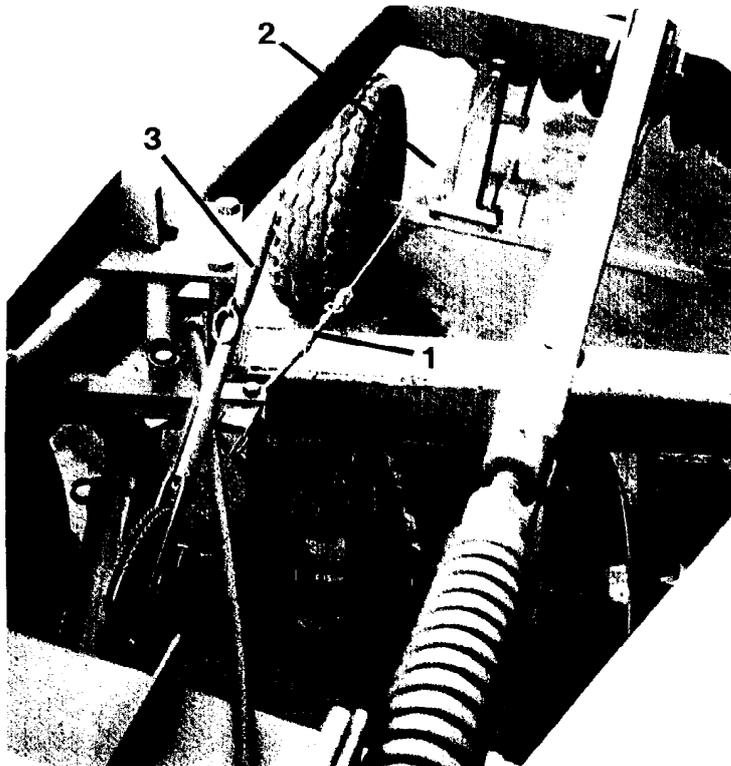
Freinage hydraulique -selon équipement-

Le cover-crop peut être équipé d'un freinage hydraulique en livraison d'origine. Il est actionné, après branchement de la prise sur le tracteur, à partir du siège du tracteur par l'intermédiaire de la pédale de frein.

La longueur du câble de traction **2** est à régler par l'intermédiaire du tirant **1** de telle manière que lorsque le frein n'est pas actionné, et que le frein de parking **3** n'est pas serré, le câble soit juste détendu et que les roues tournent librement.

Lorsque le cover-crop est en position de repos (à l'arrêt) le frein de parking **3** doit être bien serré afin d'assurer le freinage de parking du cover-crop. Pour desserrer le frein de parking, tirer légèrement sur le levier **3** et presser sur le bouton, ensuite libérer le levier.

Le système de freinage est à faire vérifier régulièrement.

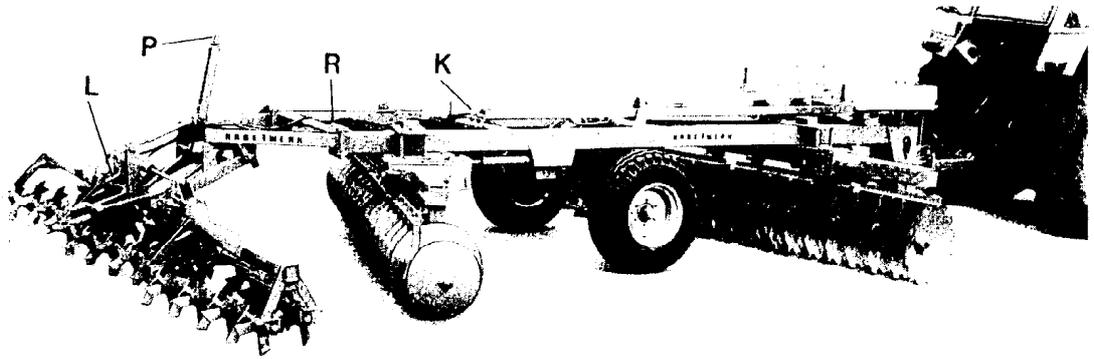


Utilisation avec rotoculteur

Attelage - faire pencher la tête trois-points vers l'avant à l'aide de la manivelle **L**.
Relever entièrement le cover-crop et atteler le rotoculteur.
Régler la manivelle **O** de telle sorte que lors du transport le rotoculteur soit soulevé assez haut.

Utilisation - en combinaison avec rotoculteur, toujours travailler en limitation de profondeur (fer plat percé **K**) afin de limiter le relevage du chariot de transport.
La profondeur de travail (manivelle **P**) et l'angle d'attaque (manivelle **L**) sont réglables.

Si le rotoculteur possède un repliage hydraulique, les tuyaux hydrauliques sont reliés au relevage. Pour le repliage, ouvrir le robinet **R** au travail, et au transport, fermer le robinet.



Masse d'alourdissement

Dans le cas où le cover-crop est utilisé sans rotoculteur et si l'on désire l'alourdir, il est conseillé de le charger à l'arrière. Les masses et supports de masses sont livrables ultérieurement.

En utilisation avec rotoculteur, il est conseillé d'alourdir l'avant du cover-crop.

Entretien

Avant tous travaux sur le cover-crop attelé, couper le moteur du tracteur et retirer la clé de contact.

Ne pas intervenir sur le cover-crop relevé, à moins de prévoir un dispositif de soutien.

Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, baisser le cover-crop et retirer la pression.

Les huiles usagées sont à déposer dans un centre de récupération spécialisé.

Le montage des pneumatiques exige certaines connaissances et l'utilisation d'outils appropriés.

Ne pas effectuer de modifications sur des pièces maîtresses (par exemple : essieux, oeil d'attelage).

Vérifier souvent le serrage de l'ensemble des vis et boulons, il est particulièrement important d'effectuer un resserrage de toutes les vis et de tous les boulons après les premières heures de travail. Les écrous à créneaux des arbres carrés des trains de disques doivent être vigoureusement serrés, soit **STEINADLER C -env. 120 daN/m**

Graisser régulièrement tous les paliers munis de graisseurs. Les paliers des arbres des trains de disques doivent être graissés tous les jours. Les paliers des arbres du rotoculteur doivent être graissés toutes les 50 heures. Utiliser de la graisse multi-usage à base de lithium. Graisser les manivelles.

Serrer les écrous de roues.

Contrôler également après les premières heures et régulièrement par après les paliers de roues. A régler si nécessaire (roulements à rouleaux coniques).

Graisser, en retirant le capuchon de roue, les paliers une fois par an.

Entretien des tirants.



Pression des pneus : STEINADLER C : 4,5 bar

Purge du circuit hydraulique du réglage hydraulique de l'angle de coupe

Lors d'un démontage ou d'une fuite, le circuit doit être purgé. On remarque la présence d'air dans le circuit lorsque les courses des deux rangées de disques sont différentes.

Procéder comme suit :

Relever les rangées de disques, fermer le robinet **C**.

Enlever le tuyau flexible hydraulique du relevage en **C** et le raccorder en **U** (voir croquis).

Ouvrir le robinet **U**.

Rentrer manuellement les tiges de vérin dans les deux vérins.

Verrouiller la rangée de disques avant dans la position la plus avancée (à l'aide de serre-joints, chaînes ou poutre).

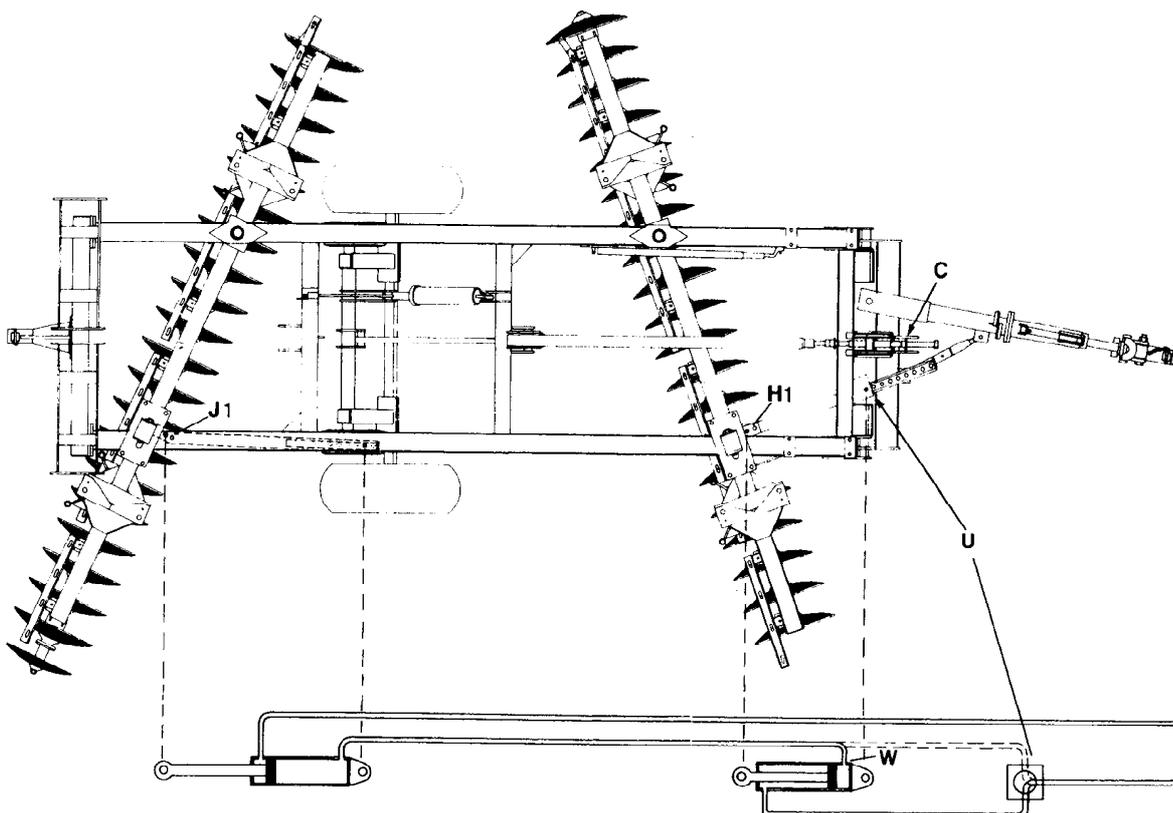
A l'aide d'un dispositif hydraulique simple effet, donner de la pression sur le tuyau flexible hydraulique, jusqu'à ce que la tige du vérin arrière soit entièrement sortie (desserrer légèrement les écrous de raccord en **V** et **W** afin que l'air puisse s'échapper).

Fermer le robinet **U**.

Fixer à nouveau le tuyau flexible en **C**.

Si les tuyaux **X** et **Y** ne sont pas remplis d'huile lors du raccordement, il y a lieu avant de mettre sous pression, de desserrer brièvement les écrous de raccord au vérin (pour **X** en **C**, pour **Y** en **Z**).

Le dispositif est purgé, les deux rangées de disques ont la même course. Si la rangée de disques arrière doit avoir un angle de coupe plus important (une ouverture plus grande) il est nécessaire de positionner le vérin en **H1** ou **J1**.



Attention / Transport - Consignes de sécurité

Il est interdit de transporter quelqu'un ou de se faire transporter sur le cover-crop et de se tenir dans la zone de danger.



Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes.

Attention dans les virages !

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route !

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route, équiper votre cover-crop d'un dispositif d'éclairage (par exemple barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.



Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils attelés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Enfin, nous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le pulvérisateur. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.





IMPORTANT:

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABEWERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABEWERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99